

1 Compétitions organisées en Suisse Romande

1.1 Généralités

Tout patineur romand avec licence suisse doit être en possession d'une licence romande validée pour participer aux compétitions organisées en Suisse Romande. Les 2 licences doivent être du même club. **La licence romande doit être présentée lors des compétitions romandes (Trophée Romand, Championnats romands, Coupe des clubs) pour l'inscription des résultats. Pour les autres compétitions le contrôle est effectué avant le concours par l'ARP au moyen du fichier « liste des membres compétition saison 2018-2019 »**

La licence doit avoir été renouvelée au prix de 30.- pour le 15 septembre 2018, Fr. 40.- au-delà de cette date.

Tout patineur romand participant en catégorie Sans test doit avoir une licence romande validée avant la participation à la première compétition. **Le patineur doit faire partie de la « liste des membres compétition saison 2018-2019 » pour pouvoir patiner.** Le contrôle est effectué par l'ARP.

Trois filières sont proposées aux patineurs en fonction de l'âge, des tests obtenus autant sur le plan romand que sur le plan suisse:

- La filière Suisse regroupe les patineurs qui sont inscrits à un championnat suisse 2019.
- La filière Romande regroupe les patineurs qui ont l'âge et les tests requis pour être en poussins, benjamins, avenirs, minimes, novices ARP A, Novices ARP B ou Juniors ARP.
- La filière Régionale (Sport de base) regroupe les autres patineurs en fonction de leur niveau.

Dans le présent document, la filière Suisse est marquée en jaune, la filière Romande en vert et la filière Régionale en bleu.

Une liste nominative des membres des différentes filières est déposée sur le site www.patinageromand.ch. Cette liste est évolutive au cours de la saison, c'est-à-dire que si un enfant réussit un test SIS ou ARP, il devra concourir dans une nouvelle catégorie en fonction de sa réussite, même si l'inscription a été faite avant la réussite du test **(changement obligatoire jusqu'à 10 jours avant la compétition).**

Les étrangers patinant pour une autre nation sont incorporés dans le classement du Trophée Romand, sinon ils sont classés hors concours. Pour toute autre situation, se renseigner auprès de la commission technique de l'ARP.

1.2 Les compétitions permettant de présenter des tests ARP

Les patineurs peuvent se présenter à un test ARP dans les compétitions suivantes:

Compétitions	Dates	Tests ARP	Responsable
4 ^{ème} Coupe de Lausanne – Capitale Olympique	15-16 septembre 2018	7 à 1	christiane@miles.ch
10 ^{ème} Trophée Romand à Yverdon (Swiss Cup)	12 au 14 octobre 2018	4 à 1	christiane@miles.ch
54 ^{ème} Championnat romand à Trois Chêne (Swiss Cup)	26 au 28 octobre 2018	7 à 1	christiane@miles.ch
Coupe d'Erguël	9 au 11 novembre 2018	7 à 3	j-pmathez@hispeed.ch
Coupe des Franches Montagnes	24 et 25 novembre 2018	7 à 3	
Coupe du Rhône à Sion (Swiss Cup)	30 novembre au 2 décembre 2018	7 à 1	daniele.dubuis@netplus.ch
Coupe de Tramelan	15 et 16 décembre 2018	7 à 5	
Coupe Prévôtoise à Moutier	5 et 6 janvier 2019	7 à 5	
Coupe d'Ajoie	11 au 13 janvier 2019	7 à 5	
Coupe Neuchâteloise	18 au 20 janvier 2019	7 à 2	pascalkueffer@bluewin.ch
Trophée des étoiles	23 février 2019	7 à 5	j-pmathez@hispeed.ch
Ice-Trophy	22 au 24 février 2019	7 à 5	
Coupe des clubs à Lausanne	2 et 3 mars 2019	7 à 2	christiane@miles.ch
Zähringer Cup	8 au 10 mars 2019	7 à 2	zaehringer.cup@gmail.com
Championnat fribourgeois à Gruyère	17 mars 2019	7 à 5	caroline.cpgr@gmail.com
Championnat vaudois à Villars	23 et 24 mars 2019	7 à 5	cathy@meilleurat.com
Championnats genevois à Meyrin	30 mars 2019	7 à 5	

Les championnats suisses permettent la validation de la 1^{ère} ARP.

Les catégories étoiles ne permettent pas de valider un test romand.

Quelles que soient les catégories, les résultats des filles et garçons donnent lieu à 2 classements distincts.

Les clubs organisateurs peuvent prévoir dans leur annonce toutes les catégories décrites ci-après. Les jurys et les panels techniques doivent être conformes aux exigences des tests pouvant être validés. Pour les autres catégories, les jurys et panels techniques s'approcheront le plus possible des critères demandés.

Les listes des participants, des juges et des membres du panel technique sont vérifiées par l'ARP avant les compétitions. Les listes définitives sont déterminées 10 jours avant la compétition. Les programmes détaillés seront fournis par les organisateurs 10 jours avant la compétition, un programme général est établi au préalable.

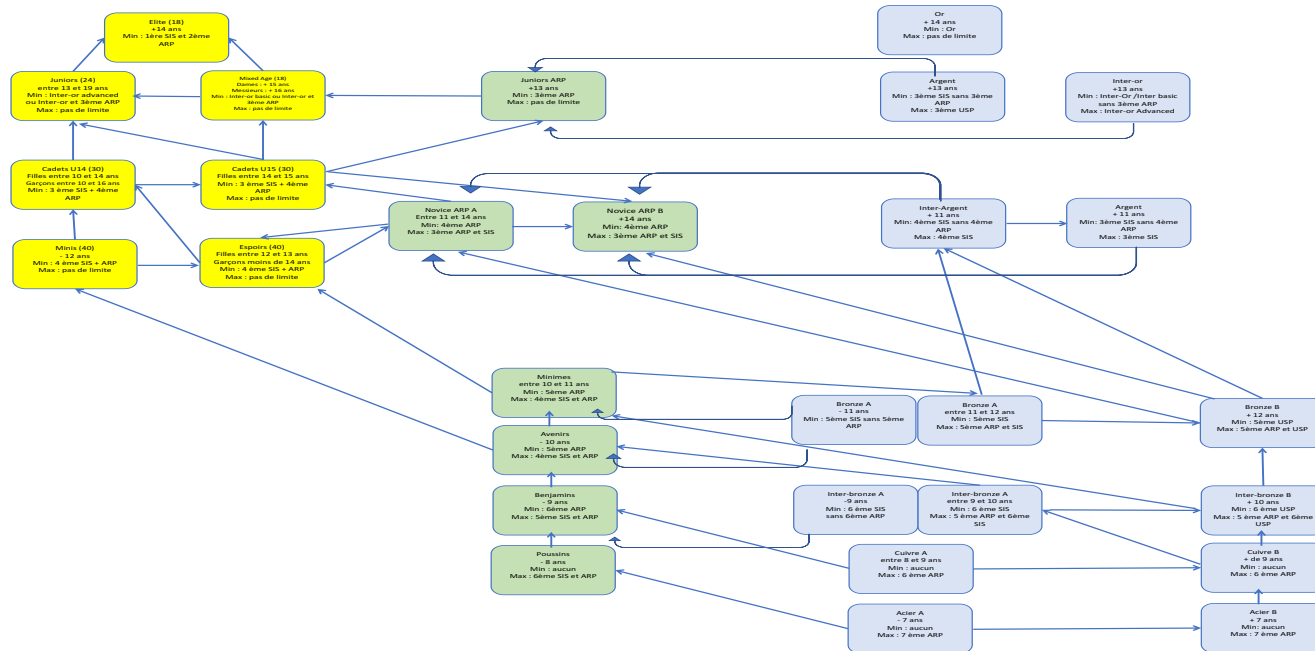
Pour tous les cas non prévus dans ce règlement, merci de prendre contact avec la commission technique de l'ARP

1.3 Organisation des 3 filières

Contenu des programmes pour dames et messieurs

- Seniors ISU**
 PC : 2 min 40 +/- 10 sec
 PL : 4 min +/- 10 sec
- Juniors ISU**
 PC : 2 min 40 +/- 10 sec
 PL : 3 min 30 +/- 10 sec
- Advanced Novice ISU**
 Catégories Suisses
 PC : 2 min 20 +/- 10 sec
 PL : 3 min +/- 10 sec
 Catégories romandes
 PL : 3 min +/- 10 sec
- Catégorie sport de base**
 PL : 3 min +/- 10 sec
- Intermédiaire Novice ISU**
 PL : 3 min +/- 10 sec
- Inter-bronze**
 PL : 2 min 30 sec +/- 10 sec
- Sans Test SIS**
 PL : 2 min +/- 10 sec
- Sans Test SIS avec restriction d'élements**
 PL : 2 min +/- 10 sec

CHEMIN DE PROGRESSION A TRAVERS LES FILIERES ET LES CATEGORIES



A) Les catégories de la filière suisse

Filière suisse 2018-2019

Elite Min : or + 2 ^{ème} ARP	+ 14 ans	Avant le 01.07.2004	Seniors ISU GOE -5 à +5 (5 components) Level 4	Championnats suisses (annexe 2)
Mixed Age Min : Inter-or ou Inter-or basic + 3 ^{ème} ARP	Dames + 15 ans Messieurs : + 16 ans	Avant le 01.07.2003 Avant le 01.07.2002	Juniors ISU GOE -5 à +5 (5 components) Level 4	Championnats suisses (annexe 2)
Juniors Min : Inter-or ou Inter-or advanced + 3 ^{ème} ARP	Entre 13 et 19 ans	Entre le 01.07.1999 et le 30.06.2005	Juniors ISU GOE -5 à +5 (5 components) Level 4	Championnats suisses (annexe 2)
Cadets U14 Min : argent + 4 ^{ème} ARP	Filles : entre 10 et 14 ans	Entre le 01.07.2004 et le 30.06.2008	Advanced novice ISU (Communication 2172) GOE -5 à +5 (4 components) Level 3	Championnats suisses (annexe 2)
Cadets U15 Min : argent + 4 ^{ème} ARP	Filles entre 14 et 15 ans	Entre le 01.07.2003 et le 30.06.2004	Advanced novice ISU (Communication 2172) GOE -5 à +5 (4 components) Level 3	Championnats suisses (annexe 2)
Cadets U16 Min : argent + 4 ^{ème} ARP	Garçons : entre 10 et 16 ans	Entre le 01.07.2002 et le 30.06.2008	Advanced novice ISU (Communication 2172) GOE -5 à +5 (4 components) Level 3	Championnats suisses (annexe 2)
Espoirs Min : inter-argent + 4 ^{ème} ARP	Filles entre 12 et 13 ans Garçons moins de 14 ans	Entre le 01.07.2005 et 30.06.2006 Après le 30.06.2004	Advanced novice ISU (Communication 2172) GOE -5 à +5 (4 components) Level 3	Championnats suisses (annexe 2)
Minis Min : inter-argent + 4 ^{ème} ARP	Filles moins de 12 ans	Après le 30.06.2006	Advanced novice ISU (Communication 2172) GOE -5 à +5 (4 components) Level 3	Championnats suisses (annexe 2)

B) Les catégories de la filière romande

Filière romande 2018-2019

Poussins Min : aucun Max : 6 ^{ème} ARP et SIS	Moins de 8 ans	Après le 30.06.2010	Sans test SIS (2 composants) GOE -3 à +3 Level A	Développement de la base 14.07.18
Benjamins Min : 6 ^{ème} ARP Max : 5 ^{ème} ARP et SIS	Moins de 9 ans	Après le 30.06.2009	Inter-bronze (2 composants) GOE -3 à +3 Level B	Développement de la base 14.07.18
Avenirs Min : 5 ^{ème} ARP Max : 4 ^{ème} ARP et SIS	Moins de 10 ans	Après le 30.06.2008	Intermediate Novice ISU Communication 2172 (3 composants) GOE -5 à +5 Level 2	Développement de la base 14.07.18
Minimes Min : 5 ^{ème} ARP Max : 4 ^{ème} ARP et SIS	Entre 10 et 11 ans	Entre le 01.07.2007 et le 30.06.2008	Intermediate Novice ISU Communication 2172 (3 composants) GOE -5 à +5 Level 2	Développement de la base 14.07.18
Novices ARP A Min : 4 ^{ème} ARP Max : 3 ^{ème} ARP et SIS	Entre 11 et 14 ans	Entre le 01.07.2004 et le 30.06.2007	Advanced Novice ISU Communication 2172 (3 composants) GOE -5 à +5 Level 3	Développement de la base 14.07.18
Novices ARP B Min : 4 ^{ème} ARP Max : 3 ^{ème} ARP et SIS	+ 14 ans	Avant le 01.07.2004	Advanced Novice ISU Communication 2172 (3 composants)	Développement de la base 14.07.18
Juniors ARP Min : 3 ^{ème} ARP Max : pas de limite	+ 13 ans	Avant le 01.07.2005	Juniors ISU (3 composants) GOE -5 à +5 Level 4	Développement de la base 14.07.18

C) Les catégories de la filière régionale

Filière régionale 2018-2019

Acier A Min : aucun Max : 7 ^{ème} ARP <i>Et non membre romand Sans test SIS</i>	Moins de 7 ans	Après le 30.06.2011	Sans test « restreint » (2 composants) GOE -3 à +3 Level A	Max 4 éléments de sauts / max 2 combinaisons avec 1 W/ 1S/ 1T / 1 Lo Max 2 pirouettes parmi / SSp 1 ChSq avec 1 spirale de 2 sec
Acier B Min : aucun Max : 7 ^{ème} ARP <i>Et non membre romand Sans test SIS</i>	Plus de 7 ans	Avant le 01.07.2011	Sans test « restreint » (2 composants) GOE -3 à +3 Level A	Max 4 éléments de sauts / max 2 combinaisons avec 1 W/ 1S/ 1T / 1 Lo Max 2 pirouettes parmi / SSp 1 ChSq avec 1 spirale de 2 sec
Cuivre A Min : aucun Max : 6 ^{ème} ARP <i>Et non membre romand Sans test SIS</i>	Entre 8 et 9 ans	Entre le 01.07.2009 et le 30.06.2010	Sans test SIS (2 composants) GOE -3 à +3 Level A	Développement de la base 14.07.18
Cuivre B Min : aucun Max : 6 ^{ème} ARP <i>Et non membre romand Sans test SIS</i>	Plus de 9 ans	Avant le 01.07.2009	Sans test SIS (2 composants) GOE -3 à +3 Level A	Développement de la base 14.07.18
Inter-bronze A Min : 6 ^{ème} SIS Max : 5 ^{ème} ARP et 6 ^{ème} SIS <i>Et non membre ARP avec 6^{ème} SIS</i>	Moins de 9ans sans 6 ^{ème} ARP ou Entre 9 et 10 ans	Après le 30.06.2009 sans 6 ^{ème} ARP ou Entre le 01.07 2008 et le 30.06.2009	Inter-bronze (2 composants) GOE -3 à +3 Level B	Développement de la base 14.07.18
Inter-bronze B Min : 6 ^{ème} SIS Max : 5 ^{ème} ARP et 6 ^{ème} SIS <i>Et non membre ARP avec 6^{ème} SIS</i>	Plus de 10 ans	Avant le 01.07.2008	Inter-bronze (2 composants) GOE -3 à +3 Level B	Développement de la base 14.07.18
Bronze A Min : 5 ^{ème} SIS Max : 5 ^{ème} ARP et 5 ^{ème} SIS <i>Et non membre ARP avec 5^{ème} SIS</i>	Moins de 11 ans sans 5 ^{ème} ARP ou Entre 11 et 12 ans	Après le 30.06.2007 sans 5 ^{ème} ARP ou Entre le 01.07.2006 et le 30.06.2007	Intermediare Novice ISU Communication 2172 (3 composants) GOE -3 à +3	Développement de la base 14.07.18

			Level 2	
Bronze B Min : 5 ^{ème} SIS Max : 5 ^{ème} ARP et 5 ^{ème} SIS <i>Et non membre ARP avec 5^{ème} SIS</i>	Plus de 12 ans	Avant le 01.07.2007	Intermediate Novice ISU Communication 2172 (3 components) GOE -3 à +3 Level 2	Développement de la base 14.07.18
Inter-argent Min : 4 ^{ème} SIS Max : 5 ^{ème} ARP et 4 ^{ème} SIS <i>Et non membre ARP avec 4^{ème} SIS</i>	Plus de 11 ans sans 4 ^{ème} ARP	Avant le 01.07.2007 sans 4 ^{ème} ARP	Advanced Novice ISU Communication 2172 (3 components) GOE -5 à +5 Level 3	Développement de la base 14.07.18
Argent Min : 3 ^{ème} SIS Max : 5 ^{ème} ARP et 3 ^{ème} SIS <i>Et non membre ARP avec 3^{ème} SIS</i>	Plus de 11 ans sans 4 ^{ème} ARP	Avant le 01.07.2007 sans 4 ^{ème} ARP	Advanced Novice ISU Communication 2172 (3 components) GOE -5 à +5 Level 3	Développement de la base 14.07.18
Argent Min : 3 ^{ème} SIS Max : 4 ^{ème} ARP et 3 ^{ème} SIS <i>Et non membre ARP avec 3^{ème} SIS</i>	Plus de 13 ans sans 3 ^{ème} ARP	Avant le 01.07.2005 sans 3 ^{ème} ARP	Juniors ISU (3 components) GOE -5 à +5 Level 4	Développement de la base 14.07.18
Inter-or Min : Inter-Or/Inter-Or basic /Inter-or Advanced Max : 3 ^{ème} ARP et Inter-Or advanced <i>Et non membre ARP avec inter-or</i>	Plus de 13 ans sans 3 ^{ème} ARP	Avant le 01.07.2005 sans 3 ^{ème} ARP	Juniors ISU (3 components) GOE -5 à +5 Level 4	Développement de la base 14.07.18
Or Min : Or <i>Et non membre ARP avec or</i>	Plus de 14 ans	Avant le 01.07.2004	Seniors ISU (3 components) GOE -5 à +5 Level 4	Développement de la base 14.07.18

2 Compétitions organisées par l'ARP

L'ARP organise chaque année les compétitions suivantes:

	Trophée Romand	Championnats Romands	Coupe des Clubs
Lieu	Yverdon	Trois-Chêne	Lausanne
Date des compétitions	12 au 14 octobre 2018	26 au 28 octobre 2018	2 et 3 mars 2019
Délai d'inscription	23 septembre 2018	7 octobre 2018	10 février 2019
Inscription :	http://sev.vva.ch/	http://sev.vva.ch/	Sur feuille ad hoc
Finance d'inscription	CHF 140.-	Filière Suisse: CHF 140.- Filière Romande: CHF 100.-	CHF 90.- par patineur CHF 600.- maximum par filière
Catégories	Filière Suisse, PC et PL	Filière Suisse, PC et PL Filière Romande, PL	Filière Suisse, PL Filière Romande, PL Filière Régionale, PL
Tests obligatoires	Voir chapitre 1.3 : Organisation des 3 filières		
Tests ARP	Facultatifs	Obligatoires pour être dans le classement romand	Obligatoires

3 Coupe des clubs

3.1 Organisation

Cette compétition regroupe tous les patineurs romands avec une licence romande et les tests USP et ARP requis pour les différentes catégories. Tous les patineurs présentent un programme libre.

Ce sont les médailles obtenues au **20 février 2019** qui sont déterminantes pour la répartition dans les catégories.

Chaque club peut être présent dans 1, 2 ou 3 filières.

Constitution des équipes:

- Filière Suisse: maximum 8 patineurs (2 patineurs maximum par catégorie)
- Filière Romande: maximum 8 patineurs (2 patineurs maximum par catégorie)
- Filière Régionale: maximum 8 patineurs (2 patineurs maximum par catégorie)

Il est possible d'inscrire jusqu'à 3 remplaçants par filière (lors de l'inscription, indiquer pour quelle catégorie le remplaçant peut être prévu; on ne peut pas être titulaire dans une catégorie et remplaçant dans une autre catégorie). Un patineur ne peut participer qu'à une catégorie.

Tout patineur qui a participé à un championnat suisse doit participer dans la filière Suisse.

Tout patineur qui remplit les critères de la filière Romande doit obligatoirement s'inscrire dans cette filière.

3.2 Résultats

Il n'y a pas de podium individuel, mais un podium par filière et un podium général.

3.2.1 Attribution des points par catégorie pour chaque filière

Le nombre de points de chaque catégorie est fonction du nombre de concurrents. Seuls les 12 premiers concurrents obtiennent des points. Le dernier de chaque catégorie marque un point, puis on ajoute un point par place et cela jusqu'au premier qui marque le plus grand nombre de point correspondant aux patineurs de chaque catégorie. Le nombre maximum de points atteignable par catégorie est 12.

Les places du podium sont en outre valorisées comme suit:

- 3 points pour la 1^{ère} place
- 2 points pour la 2^{ème} place
- 1 point pour la 3^{ème} place

Exemple pour 3 concurrents

Classement	Points	Points de podium	Total de points
1 ^{er}	3	3	6
2 ^{ème}	2	2	4
3 ^{ème}	1	1	2

Exemple pour 8 concurrents

Classement	Points	Points de podium	Total de points
1 ^{er}	8	3	11
2 ^{ème}	7	2	9
3 ^{ème}	6	1	7
4 ^{ème}	5		5
5 ^{ème}	4		4
6 ^{ème}	3		3
7 ^{ème}	2		2
8 ^{ème}	1		1

Exemple pour 14 concurrents

Classement	Points	Points de podium	Total de points
1 ^{er}	12	3	15
2 ^{ème}	11	2	13
3 ^{ème}	10	1	11
4 ^{ème}	9		9
5 ^{ème}	8		8
6 ^{ème}	7		7
7 ^{ème}	6		6

Classement	Points	Points de podium	Total de points
8 ^{ème}	5		5
9 ^{ème}	4		4
10 ^{ème}	3		3
11 ^{ème}	2		2
12 ^{ème}	1		1
13 ^{ème}	0		0
14 ^{ème}	0		0

Pour chaque filière, le club classé 1^{er} est le club qui a obtenu le plus grand nombre de points (points de classement + points de podium)

En cas d'égalité, on départage les clubs de la façon suivante:

- Par le plus grand nombre de points de podium
- On les classe ex-æquo.

3.2.2 Attribution des points pour le podium général

Classement	Points		
	Suisse	Romande	Régionale
1 ^{er}	35	30	25
2 ^{ème}	32	28	24
3 ^{ème}	29	26	23
4 ^{ème}	26	24	22
5 ^{ème}	23	22	21
6 ^{ème}	20		
7 ^{ème}	19		
8 ^{ème}	18		
9 ^{ème}	17		
10 ^{ème}	16		

Classement	Points		
	Suisse	Romande	Régionale
11 ^{ème}	15		
12 ^{ème}	14		
13 ^{ème}	13		
14 ^{ème}	12		
15 ^{ème}	11		
16 ^{ème}	10		
17 ^{ème}	9		
18 ^{ème}	8		
19 ^{ème}	7		
20 ^{ème}	6		
Etc...	...		

Pour le résultat général, en cas d'ex-æquo, le club le mieux placé en filière Suisse est classé devant. Si l'égalité demeure, on prend le classement de la filière Romande, puis de la filière Régionale pour départager les clubs.

4 Tests

4.1 Généralités

Les tests ARP s'obtiennent exclusivement au moyen d'un programme en compétition. Il y a 7 niveaux de tests, allant de la 7^{ème} ARP à la 1^{ère} ARP. Les tests ARP sont des étapes intermédiaires avant les échéances des tests USP.

Les tests romands minimaux sont obligatoires pour concourir en filière Romande.

Pour les participants aux Championnats Suisses, les tests minimaux ARP sont obligatoires pour faire partie du classement du Championnats romand (différent de celui de la Swiss Cup). Ils permettent de prendre part à la Coupe des Clubs.

Il est possible de participer au Trophée romand et au Championnat romand avec les tests USP uniquement.

Chaque patineur d'un club romand doit avoir une licence romande validée et en accord avec sa licence SIS, s'il en a une, pour participer à une compétition à partir des catégories Acier A.

Pour obtenir un test en compétition, il faut jusqu'à la 4^{ème} ARP satisfaire aux critères:

- éléments obligatoires
- nombre minimal de points techniques
- note de Skating Skills minimale

A partir de la 4^{ème} ARP, 1 nouvelle option est proposée à l'essai pour cette saison:

- **obtenir au moins un total minimal en TES (- chutes et bonus) et en PCS**

Les tests doivent être réussis dans l'ordre (7^{ème}, 6^{ème}, 5^{ème}, ...). Toutefois, pour des patineurs étrangers ou d'une autre région linguistique qui arrivent en Romandie, on peut commencer avec le test qui correspond au niveau du patineur.

Les demandes de validation doivent être faites par le président technique du club dans un délai d'un mois après la compétition (demande à envoyer à l'adresse testarp@patinageromand.ch avec le formulaire de validation d'un test à disposition sur le site de l'ARP dans la rubrique «Règlements»).

La liste des tests réussis pour la saison est publiée sur le site de l'ARP dans la rubrique «Répertoires». La liste est mise à jour une fois par semaine.

Si le test est validé (le club du patineur est informé au plus vite), le patineur doit payer la redevance fixée sur le compte de l'ARP: IBAN CH10 0900 0000 1000 4479 6. Dès que l'ARP a touché le montant, le responsable du club inscrit la réussite dans la licence (date de la compétition).

Si le patineur doit changer de catégorie, le club du patineur en est informé lors de la validation du test. Le changement sera inscrit dans le document «Liste des membres compétition 2018-2019» de la rubrique «Répertoires».

Les paiements doivent impérativement avoir été effectués avant l'assemblée générale, faute de quoi la réussite du test est annulée.

4.2 Critères pour l'obtention d'un test en compétition

1. Tous les critères doivent être remplis.
2. Avoir participé à une compétition reconnue par l'ARP pour valider le test correspondant (selon tableau du chapitre 2).
3. Les championnats suisses permettent de valider la 1^{ère} ARP.
4. La compétition doit être préparée par un calculateur de niveau d.
5. Le calculateur de la compétition doit être inscrit sur la liste SIS.
6. La compétition a été jugée avec l'ISU Judging System avec vidéo replay (exception possible pour les catégories Sans Test).
7. Les fonctionnaires (jury et membres du panel technique) permettant la validation doivent être conformes aux exigences de chaque niveau (selon tableau du chapitre 4.3).
8. Les éléments obligatoires sont reconnus sans aucune erreur par le panel technique et ont reçu des GOE base ou positifs auprès de 2 juges reconnus pour le test, qu'il y ait 3 ou 5 juges.
 - a. Lorsque le saut est précisé (ex : Lo), il est possible de le présenter en combinaison, en séquence ou en saut individuel. Toutefois une boîte ne permet de valider qu'un élément.
 - b. Si un élément demandé comporte un e, un !, un V, il faut également que les juges le sanctionnent par un GOE négatif pour que l'élément ne soit pas accepté.
 - c. Si une pirouette combinée fait partie des éléments obligatoires, elle doit comporter les 3 positions ; la mention d'un V pour 2 positions entraîne l'échec du test.
9. Le score technique réduit des points de pénalité pour les chutes est pertinent pour l'obtention du test. Les points bonus ne sont pas pris en considération.
10. La note de Skating Skills est obtenue auprès de 2 juges reconnus pour le test.

4.3 Qualifications minimales pour les fonctionnaires

Préparation de la compétition par un calculateur de niveau d minimum.

Data/cutter sur la liste SIS ou ayant participé à un cours ARP.

Test	Juges	Panel technique
7 ^{ème} ARP	1 juge 1 ^{ère} classe 2 juges 2 ^{ème} classe (1 candidat-juge 2 ^{ème} classe possible comme 4 ^{ème} ou 5 ^{ème} juge)	1 TC et 1 TS dont l'un est au moins de niveau d
6 ^{ème} ARP		
5 ^{ème} ARP	1 juge 1 ^{ère} classe 1 juge candidat 1 ^{ère} classe 1 juge 2 ^{ème} classe	TC, TS et ATS en majorité de niveau d
4 ^{ème} ARP	1 juge national	
3 ^{ème} ARP	1 juge 1 ^{ère} classe 1 juge candidat 1 ^{ère} classe	TC, TS et ATS en majorité de niveau e
2 ^{ème} ARP	1 juge international	
1 ^{ère} ARP	1 juge national 1 juge 1 ^{ère} classe	

4.4 Exigences minimales des programmes pour l'obtention des tests romands

Test	7 ^{ème} ARP	6 ^{ème} ARP	5 ^{ème} ARP	4 ^{ème} ARP		3 ^{ème} ARP		2 ^{ème} ARP		1 ^{ère} ARP	
Programme	Programme libre Niveau Sans Test (Développement de la base 14.07.18)	Programme libre Niveau Sans Test ou Inter-bronze (Développement de la base 14.07.18)	Programme libre Niveau Inter-bronze ou Intermédiaire Novice ISU (Développement de la base 14.07.18)	Programme libre Niveau Intermédiaire Novice ISU ou Advanced Novice (Développement de la base 14.07.18 et ISU 2172)		Programme libre Niveau Advanced novice ISU (ISU2172) ou Juniors ISU		Programme libre Niveau Advanced novice ISU ou Juniors ISU ou Seniors ISU		Programme court Niveau Advanced Novice ISU ou Juniors ISU ou Seniors ISU	
Durée	2 min +/- 10 sec	2 min +/-10 sec 2'30 min +/- 10 sec	2'30 min +/- 10 sec 3 min +/- 10 sec	3 min +/- 10 sec		3 min +/- 10 sec 3'30 min +/- 10 sec		3 min +/- 10 sec 3'30 min +/- 10 sec ou 4 min +/- 10 sec		2 min 20 + /- 10 sec 2min 40 +/-10 sec	
Catégorie	Acier A / Acier B / Cuivre A / Cuivre B /Poussins	Acier A / Acier B / Cuivre A / Cuivre B /Poussins /Inter-bronze A, Inter-bronze B	Benjamin /Inter-bronze A / Inter-bronze B / Bronze A / Bronze B	Avenir / Minime / Bronze A / Bronze B / Inter-argent / Argent/ Minis / Espoirs		Mini / Espoirs / Cadets U14/ Cadets U15/ Cadets U16 / Novice ARP A / Novice ARP B / Juniors / Mixed Age / Argent / Inter-Or		Mini / Espoirs / Cadets U14/ Cadets U15/ Cadets U16 / Juniors / Mixed Age / Elite / Or		Mini / Espoirs / Cadets U14 / Cadets U15 / Cadets U16 / Juniors / Mixed Age / Elite	
Éléments obligatoires	1 simple saut à choix 2 ^{ème} saut à choix différent 1 combinaison de 2 simples sauts USpA	2 simples sauts parmi 1Lo/ 1F / 1Lz 1 combinaison de 2 simples sauts SSpA ou SSpB	1 Lz 1A 1 combinaison de 2 simples sauts CUSpB ou CSSpB pour 2'30 Une pirouette avec un saut pour un 3 min	1 ^{ère} possibilité pour tous 1 double saut à choix 1 combi avec ou moins un double saut en 2 ^{ème} position 2 pirouettes de level 1 (la pirouette combinée doit avoir les 3 positions)	2 ^{ème} possibilité pour programme advanced Novice: Total minimum pour le contenu technique et les composantes	1 ^{ère} possibilité pour tous 2Lo 2F combi de 2 doubles dont 2Lo ou 2T 1 pirouette combinée de level 2 avec 3 positions	2 ^{ème} possibilité pour tous Total minimum pour le contenu technique et les composantes	1 ^{ère} possibilité pour tous 2Lz combi de 2 doubles dont 2Lo ou 2F 1 pirouette sautée de level 2 1 pirouette combinée de niveau 3 avec 3 positions	2 ^{ème} possibilité pour tous Total minimum pour le contenu technique et les composantes	1 ^{ère} possibilité pour tous 2A combi de la catégorie (pour les hommes ou moins un triple) 2 pirouettes de niveau 3 dont 1 combinée avec 3 positions	2 ^{ème} possibilité pour tous Total minimum pour le contenu technique et les composantes
Nombre minimal de points techniques (TES avec déduction des chutes et des bonus)	4.0	Programme 2 min : 4.7 Programme 2'30 min : 6.3	Programme 2'30 min: 8.5 Programme 3 min : 9.0	1 ^{ère} possibilité : Intermédiaire Novice : 12,3 Advanced novice : 12,9 2 ^{ème} possibilité : TES : 16.0 (Filles et garçons)		1 ^{ère} possibilité : Advanced Novice : 17.3 Juniors ISU : 21.0 2 ^{ème} possibilité : TES : 19.6 (Filles et garçons) pour 3' et 24.0 pour 3'30		1 ^{ère} possibilité : Advanced Novice: 20.4 Juniors ISU et Seniors ISU : 26 2 ^{ème} possibilité : TES : 21.3 (dames et messieurs) pour 3' / 26.9 pour 3'30 / 30 pour 4'		1 ^{ère} possibilité : 2'20 : 16.5 (femmes) / 18.4 (messieurs) 2'50 :19.3 (femmes) /20.6 (messieurs) 2 ^{ème} possibilité : TES :17.3 (Filles) 19.4 (garçons) pour 2'20 /20.30 (dames) 21.7 (messieurs) pour 2'40 Juniors / 25.7(dames), 27.8 (messieurs) pour 2'40 Elite	
Skating Skills minimal	1.50	1.75	2.25	1 ^{ère} possibilité : 3.0 2 ^{ème} possibilité : PCS : 18.2 (filles) / 20.5 (garçons)		1 ^{ère} possibilité : 3.5 2 ^{ème} possibilité : PCS : 21.3 (filles) / 24(garçons) pour 3' 2 ^{ème} possibilité : PCS : 26.6 (filles) / 33.4 (garçons) pour 3'30		1 ^{ère} possibilité : 4.0 2 ^{ème} possibilité : PCS : 24.3(filles) / 27.4(garçons) pour 3' 2 ^{ème} possibilité : PCS : 30.4(dames) /38 (messieurs) pour 3'30 ou 4'		1 ^{ère} possibilité : 4.5 2 ^{ème} possibilité : PCS : 14.4(filles) / 16.2 (garçons) pour 2'20 2 ^{ème} possibilité : PCS : 18 (dames) / 22.5 (messieurs) pour 2'40	
Prix de la validation	CHF : 40.-	CHF : 40.-	CHF : 60.-	CHF : 60.-		CHF : 100.-		CHF : 100.-		CHF : 100.-	

Exemples de programmes

7 ^{ème} ARP	2 min	6 ^{ème} ARP	2 min	6 ^{ème} ARP	2 min 30
IS	0.4	1Lo	0.5	1Lo	0.5
1Lo	0.5	1Lz	0.6	1F	0.5
1Lo+1T	0.9	1F+1Lo	1.0	1Lz	0.6
1W+1T	0.8	1Lo+1T	0.9	1F+1T	0.9
USPA	0.6	SSpA	0.7	1Lo+1T	0.9
UspA	0.6	SspA	0.7	SspB	1.1
ChSpA	0.5	ChSpA	0.5	SspB	1.1
	4.2		4.9	ChSpB	1.0
					6.6

5 ^{ème} ARP	2 min30	5 ^{ème} ARP	3 min Intermediate Novice	4 ^{ème} ARP	3 min Intermediate Novice	4 ^{ème} ARP	3 min Advanced Novice
1A	1.1	1A	1.1	1A+2T	2.4	1A+2T	2.4
1A	1.1	1A	1.1	1A+2T	2.4	1A+2T	2.4
1Lz	0.6	1Lz	0.6	2S	1.3	2S	1.3
1Lz +1T	0.9	1Lz +1T	0.9	2S	1.3	2S	1.3
1Lo+1Lo	1.0	1Lo+1Lo	1.0	1Lz	0.6	1Lz	0.6
CUSpB	1.5	FCSpB	1.6	FCSp1	1.9	1Lz	0.6
CcoSpB	1.7	CcoSpB	1.7	CcoSp1	2.0	FCSp1	1.9
ChSpB	1.0	SISqB	1.5	SISqB	1.0	CcoSp1	2.0
	8.9		9.5		12.9	SISqB	1.0
							13.5

3 ^{ème} ARP	3 min Advanced Novice	3 ^{ème} ARP	3 min 30 Juniors
1A	1.1	1A	1.1
2Lo	1.7	2Lo	1.7
2F	1.8	2F	1.8
2F+2T	3.1	2F+2T	3.1
2Lo+2T	3.0	2Lo+2T	3.0
2S	1.3	2S	1.3
FCSp1	1.9	2Lz	2.1
CcoSp2	2.5	FCSp1	1.9
SISq1	1.8	CcoSp2	2.5
	18.2	CSSp2	2.3
		SISq1	1.8
			22.6

2 ^{ème} ARP	3 min Advanced Novice	2 ^{ème} ARP	3 min 30 Juniors
1A	1.1	1A	1.1
2Lz	2.1	2F	1.8
2F+2T	3.1	2Lo	1.7
2Lz +2Lo	3.8	2F +2T	3.1
2F	1.8	2Lz+1EU+2S (2 ^{ème} partie)	4.2
2Lo	1.7	2Lz (2 ^{ème} partie)	2.3
FCSp2	2.3	2Lo+2T	3.0
CcoSp3	3.0	FCSp2	2.3
SISq2	2.6	CcoSp3	3.0
	21.5	CSSp2	2.3
		SISq2	2.6
			27.4

1 ^{ère} ARP	2'20		1 ^{ère} ARP	2'40
2A	3.30		2A	3.30
2Lz	2.1		2F	1.8
2F+2Lo (3S+2T)	3.5 (5.6)		2Lz+2Lo (2 ^{ème} partie) (3S+2T)	4.2 (5.6)
SSp3	2.1		LSp3	2.4
CcoSp3	3.0		FCSp 2	2.3
SISq3	3.3		CcoSp3	3.0
	17.3 (19.4)		SISq3	3.3
				20.3 (21.7)

Exemple de programmes pour l'obtention uniquement par les minimas TES et PCS

4 ^{ème} ARP	3 min Advanced Novice		3 ^{ème} ARP	3 min Advanced Novice	3 ^{ème} ARP	3 min 30 Juniors
1A	1.1		1A	1.1	1A	1.1
2S+2T	2.6		2F	1.8	2F	1.8
2Lo	1.7		2Lo	1.7	2Lo	1.7
1A+2T	2.4		2T+2T	2.6	2T+2T	2.6
2F	1.8		2F+2Lo	3.5	2F+2Lo	3.5
2Lo	1.7		2Lz	2.1	2Lz	2.1
FCSp1	1.9		FCSp2	2.3	2Lz	2.1
CcoSp2	2.5		CcoSp3	3.0	FCSp2	2.3
SISq1	1.8		SISq2	2.6	CcoSp3	3.0
	16.9			20.7	CSSp2	2.3
					SISq2	2.6
						23.1

2 ^{ème} ARP	3 min Advanced Novice	2 ^{ème} ARP	3 min 30 Juniors		1 ^{ère} ARP	3 min Advanced Novice	1 ^{ère} ARP	3 min 30 Juniors	1 ^{ère} ARP	4 min Seniors
1A	1.1	1A	1.1		2A	3.30	2A	3.30	2A	3.3
2F	1.8	2F	1.8		2Lz	2.1	2F	1.8	3S	4.3
2Lo	1.7	2Lo	1.7		2F+2Lo (3S+2T)	3.5 (5.6)	2Lz+2Lo (2 ^{ème} partie) (3S+2T)	4.2 (5.6)	3T+2T (2 ^{ème} partie) 3T+3T	6.1 8.6
2Lz+2T	3.4	2Lz+2T	3.4		SSp3	2.1	LSp3	2.4	LSp3	2.4
2F+2Lo	3.5	2F+2Lo	3.5		CcoSp3	3.0	CSSp3	2.6	CSSp3	2.6
2Lz	2.1	2Lz	2.1		SISq3	3.3	CcoSp3	3.0	CcoSp4	3.5
FCSp3	2.8	2S+2T	2.6			17.3 (19.4)	SISq3	3.3	SISq3	3.3
CcoSp3	3.0	FCSp3	2.8					20.3 (21.9)		25.7 (27.8)
SISq3	3.30	CcoSp3	3.0							
	22.4	CSSp3	3.0							
		SISq3	3.3							
			28.3							

5 Licences et changement de club

Tout membre d'un club romand qui participe à une compétition en Suisse Romande (à partir des catégories Acier) a l'obligation d'avoir une licence romande validée.

La carte de licence sert à l'identification du patineur et atteste de ses performances lors des tests romands ainsi que de ses classements lors des compétitions organisées par l'ARP.

La carte de licence est délivrée par le club du patineur pour le prix de CHF 20.-. La date d'attribution de la licence doit figurer sur la carte.

La saison de patinage de l'ARP débute le 1^{er} mai.

L'activation de la licence pour la saison doit être faite pour le 15 septembre en effectuant le paiement de la somme de CHF 30.- sur le compte de l'ARP, Fr. 40.- au-delà de cette date. (indiquer le nom et le club du licencié au moment du versement)

La « liste des membres compétition saison 2018-2019 » est mise régulièrement à jour par l'ARP, toute activation est mise en évidence par la couleur verte. Cette liste fait foi pour toutes les compétitions de Romandie.

Une carte de licence perdue est remplacée par le club moyennant la finance de CHF 20.- + le prix de l'activation de CHF 30.-. La perte doit être annoncée par le club au responsable du fichier des licences ARP, Mme Danièle Dubuis Pilloud, à l'adresse e-mail daniele.dubuis@netplus.ch.

Lors d'un changement de club, une nouvelle licence doit être acquise par le patineur. Le nouveau club envoie l'ancienne licence à Mme Danièle Dubuis Pilloud, Ch. de Muraz 25, 1950 Sion qui va annuler cette dernière et envoyer une nouvelle licence au patineur (joindre une enveloppe réponse). Joindre la lettre de départ de l'ancien club. La licence annulée est rendue à son propriétaire. La somme de CHF 50.- doit être payée à l'ARP (CHF 20.- pour la licence et CHF 30.- pour l'activation).

Les licences perdues et les anciennes licences de patineurs qui changent de club doivent être retirées du fichier central du site de l'ARP.

Lorsqu'une carte de licence ne permet plus l'inscription de résultats à des tests ou des compétitions, le patineur doit en acquérir une nouvelle (CHF 20.-) auprès de l'ARP (Mme Danièle Dubuis Pilloud). Celle-ci portera le même numéro que l'ancienne licence. Le patineur garde l'ancienne licence.

Les licences peuvent être acquises par les clubs auprès de Mme Danièle Dubuis Pilloud.

Les clubs sont responsables de l'établissement et de l'activation des licences.

Toute nouvelle licence, ainsi que la réussite des tests ARP ou USP, doivent être annoncées par le canal du site www.patinageromand.ch (rubrique «Inscriptions» avec mot de passe).

IMPORTANT : Les présidents techniques sont responsables de l'inscription de la réussite d'un test en compétition sur la carte de licence. L'inscription s'effectue dès que le test a été validé et la finance payée à l'ARP. C'est le document «Tests de la saison 2018-2019 réussis en compétition» qui est le document de référence.